Chronique forestière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **56 (1905)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ticulières, autoriser les cantons qui en feront la demande à déroger exceptionnellement aux prescriptions ci-dessus."

Cet article entrera en vigueur le 1er janvier 1905.

Son apparition clôturera, nous osons le croire, l'ère des discussions qui d'ailleurs n'ont pas été vaines et ont tourné plutôt à la confusion de l'opposition. En effet, aujourd'hui, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le mot d'ordre en sylviculture est: „La forêt aux forestiers!" Les forêts et leurs propriétaires n'en peuvent que bénéficier! *P.*

Note de la Rédaction. Quelques uns de nos lecteurs se demanderont sans doute comme nous, ce que signifie ce terme de *„gaube"* mis entre parenthèses dans le texte français.

Supposant qu'il s'agissait d'une expression utilisée dans le Jura bernois et provenant de l'allemand „geben" (donner, répartir), nous nous sommes adressé au Mr Frey, inspecteur des forêts, dont nous recevons la réponse suivante:

„..... Vous avez parfaitement raison. On dit les *gaubes,* dans le Jura bernois pour les bois ou lots répartis aux ayants-droit; dans le district de Laufon (allemand) et Bâle-Campagne on dit *Gaben* ou *Gabenholz,* en dialecte „Gobe".

C'est sans doute de ce voisinage que vient le mot „gaube" ....."

Voilà donc un point éclairci.

Chronique forestière.

Cantons.

Berne. Le 23 décembre écoulé les Forestiers bernois ont célébré dans l'intimité d'un banquet le 50me anniversaire de service de M. Ch. Stauffer, inspecteur en chef de l'Oberland. Dans une courte cérémonie officielle précédant le dîner, M. de Wattenwyl, directeur cantonal des forêts, avait remis au vieux serviteur de l'Etat un cadeau du conseil d'Etat, consistant en une somme d'argent assez rondelette et lui avait exprimé la gratitude du gouvernement pour les services rendus. Les Inspecteurs bernois ont ajouté, pour leur part, cent bouteilles de vin d'honneur.

M. Ch. Stauffer est né en 1827 et depuis 1854 il a fonctionné comme inspecteur forestier dans son canton d'origine. Il fut l'un des premiers qui s'occupèrent chez nous de la correction des torrents et des reboisements en haute montagne. Depuis 1884 il est inspecteur en chef de l'Oberland.

Au banquet servi dans une salle décorée de verdure du Ratskeller, d'excellentes paroles de sympathie furent prononcées, entre autres par MM. Coaz, Frey, Balsiger, sans oublier l'adresse humoristique de M. Risold, dont la verve satyrique n'est jamais en défaut.

Souhaitons encore de nombreuses années paisibles à ce vétéran du corps forestier! *P.*

Nouvelles du personnel.

Grisons. M. Christian Casparis, d'Ilanz, prend la gestion du 4e Arrondissement forestier (Ilanz).

Soleure. M. Jacob Fischer, de Romanshorn, est nommé gérant des forêts de la commune de Grenchen, à la place de M. Oertli, qui passe inspecteur forestier cantonal à Glaris.

Etranger.

Allemagne. *Enseignement forestier.* Les établissements destinés à l'enseignement forestier supérieur peuvent être, on le sait, soit des écoles isolées, des académies forestières (Eberswalde, Munden, Tharand, Aschaffenbourg, Eisenach), ou bien, au contraire, ils sont réunis à d'autres institutions et forment alors une section des universités (Munich, Tubingue, Giessen) ou d'une école polytechnique (Karlsruhe).

La question de savoir lequel de ces deux systèmes mérite la préférence a donné lieu à des discussions parfois très violentes. Celles-ci ont conduit, au point de vue pratique, au transfert de l'enseignement forestier d'Aschaffenbourg à Munich, pour la Bavière (partiellement du moins) et de Hohenheim à Tubingue, pour le Wurtemberg.

Il semblerait que la Saxe, elle aussi, est sur le point de modifier l'état de choses actuel. L'enseignement se donne encore actuellement à Tharand dont l'académie forestière jouit d'une excellente réputation. Il serait cependant question d'imiter la Bavière, en créant une division forestière, probablement à l'université de Leipzig et d'établir celle-ci sur le modèle de celle existant aujourd'hui à Munich.

Divers.

Une nouvelle industrie suisse.

La teinture des bois. Depuis quelques années, l'industrie suisse prend une extension absolument indéniable et il suffit de lire les journaux pour constater presque chaque jour la création ou l'extension de quelque fabrique, de quelque usine, de quelque manufacture nouvelle. Non contents de se borner à améliorer leur matériel de production et de perfectionner leur outillage, nos industriels cherchent à obtenir des produits nouveaux ou des spécialités inédites. Encouragés par des succès maintes fois confirmés, les capitalistes qui, naguère encore, plaçaient leurs capitaux dans les industries étrangères, les réservent, maintenant, de plus en plus, aux industries du pays et déclarent s'en trouver bien. En effet, quels que soient le développement et les progrès apportés dans leurs usines, les industriels suisses, prudents et avisés, se lancent à rarement l'aventure.